



Fédération Française de Cyclotourisme : 00142  
Comité Régional de Cyclotourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Comité des Alpes-de-Haute-Provence de Cyclotourisme  
SIRET : 447 867 862 00024 APE : 9312Z  
<http://cyclo-digne04.fr>

## Organisation des brevets fédéraux de 100, 150, 250, 350, 500 km

Le Club Cyclotouriste Dignois organise la série des brevets fédéraux de 100, 150, 250, 350 et 500 km, en voici les dates :

100 km : samedi 14 avril 2018

150 km : samedi 5 mai 2018

250 km : samedi 26 mai 2018

350 km : samedi 9 et dimanche 10 juin 2018

500 km : samedi 23 et dimanche 24 juin 2018 (vendredi 22 pour ceux qui choisissent deux neutralisations nocturnes, voir bulletin d'inscription).

Le nouveau règlement des brevets fédéraux laisse au randonneur le libre choix de circuler la nuit. Le club donne le choix de faire les brevets de 350 et 500 km avec une ou deux neutralisations nocturnes de 8 H.

**A partir du 250 km, l'éclairage et le port du gilet de sécurité sont obligatoires, l'organisateur refusera le départ aux participants qui n'en seront pas équipés.**

Vous trouverez joint à cette lettre :

- Le bulletin d'inscription qui se compose en deux parties, la première pour la série du 100 aux 250 km, la seconde pour les 350 et 500 km.
- Les parcours sont visibles sur Openrunner sous les numéros ; 100 km – 7920736, 150 km – 8000853, 250 km – 8013923, 350 km – 7657663, 500 km – 8013073.

Téléphone en cas d'urgence : 06-51-42-10-14 ou 06-03-11-00-94, ou le 112 et 18.

Cordialement,

François MANENT

Président du Club Cyclotouriste Dignois

Club Cyclotouriste Dignois  
Salle Raoul et André Barreau, Avenue Georges Pompidou  
04000 DIGNE LES BAINS

Téléphone : 06-51-42-10-14

Courriel : [cyclotouriste.dignois@gmail.com](mailto:cyclotouriste.dignois@gmail.com)



Bulletin d'inscription aux brevets fédéraux de 100, 150, 250 km

Les départs et arrivées se font au siège du club

Nom et prénom :

Date naissance :

N° licence :

N° et nom du club :

Adresse postale :

Portable :

Courriel :

Brevets de (cocher la case) :  100 km le 14 avril, départ de 10 H à 10 H 30. Délai 6 H 30 à 7 H

150 km le 5 mai, départ de 8 H à 8 H 30. Délai 9 H 30 à 10 H

250 km le 26 mai, départ de 5 H à 5 H 30. Délai 18 H à 19 H

Accueil avec collation 30 minutes avant l'heure de départ.

Tarifs :

FFCT – 5€

Autres fédérations et non licenciés – 10€, - de 18 ans autres fédérations et non licenciés – 5€

*J'atteste sur l'honneur que je suis en condition physique suffisante pour effectuer le parcours que j'ai choisi et avoir pris connaissance du parcours et des consignes de sécurité.*

**Ce bulletin est à retourner au plus tard la semaine qui précède chaque brevet, joindre le règlement par chèque à l'ordre du Club Cyclotouriste Dignois.**

Bulletin d'inscription aux brevets fédéraux de 350 et 500 km

Les départs et arrivées se font au siège du club

Nom et prénom :

Date naissance :

N° licence : N° et nom du club :

Adresse postale :

Portable :

Courriel :

Brevets de (cocher la case) :  350 km le 9 et 10 juin, départ de 13 H à 13 H 30, délai sans neutralisation de 26 H 15

500 km le 23 et 24 juin, départ de 5 H 30 à 6 H, délai sans neutralisation de 37 H 08

Brevets de (cocher la case) :  350 km le 9 et 10 juin, départ de 13 H à 13 H 30, délai 35 H avec une neutralisation de 8 H.

500 km le 22, 23, 24 juin, départ le 22 juin de 14 H 30 à 15 H, délai 55 H avec deux neutralisations de 8 H.

Accueil avec collation 30 minutes avant l'heure de départ.

**Attention, le club ne s'occupe pas de la réservation des hébergements.**

Tarifs :

FFCT – 5€

Autres fédérations et non licenciés – 10€, - de 18 ans autres fédérations et non licenciés – 5€

*J'atteste sur l'honneur que je suis en condition physique suffisante pour effectuer le parcours que j'ai choisi et avoir pris connaissance du parcours et des consignes de sécurité.*

**Ce bulletin est à retourner au plus tard la semaine qui précède chaque brevet, joindre le règlement par chèque à l'ordre du Club Cyclotouriste Dignois.**